Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 176, octobre 2022

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

La chasse est déjà bien lancée. Calme et discrète pour prélever quelques chamois dans notre région. Elle sera un peu plus mélodieuse avec les chiens courants pour la chasse aux chevreuils.

Pour beaucoup de personnes, cette période est aussi très joyeuse pour les papilles gustatives. Une période donc également imprégnée par les produits de la chasse. Les restaurants et boucheries en font la part belle. N'hésitez pas, même si celle-ci ne provient pas nécessairement de la chasse locale, la viande de gibier d'élevage reste une viande saine: à manger sans modération ☺…

Alors "bonne chasse à tous !"… que ce soit à la forêt ou dans l'assiette…

Votre Président, René Kaenzig

Expliquer ce qu'est la chasse

par René Kaenzig

C'est à l'occasion de la *Fête de la Forêt*, qui s'est déroulée à *Tramelan* le samedi 17 septembre 2022, que les membres de la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* se sont entretenus avec les visiteurs pour expliquer tous les détails de la chasse.

Le stand "Chasse" de la *Confrérie St Hubert de Grand-Val*

Une fête organisée par l'*Association des forestiers du Jura bernois* pour montrer diverses professions et activités en relation avec la forêt: bûcherons et forestiers. Des démonstrations de scies, de haches et de grosses machines étaient au programme. Des professions qui ont évolué avec le temps. Le travail des anciens était également présent avec des démonstrations de bûcheronnage à l'ancienne. L'organisateur n'a pas oublié d'intégrer les champignonneurs, les associations de défense de la nature et… les chasseurs.

Dernières finitions avant l'arrivée du public

Malgré la période de chasse ouverte, les confrères ont déposé les carabines au râtelier et étaient bien présent pour s'entretenir avec le public. Dès 09:00 heures, le stand d'information "Chasse" était prêt à accueillir jusqu'à 17:00 heures la file continue des visiteurs. Un succès total avec de belles rencontres. Les curieux furent séduits.

Confrérie St Hubert du Grand-Val
st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
http://www.st-hubert-du-grand-val.org
CH-2746 Crémines, Suisse

C'est du vécu

La pouponnière

par René Kaenzig

Le mot qui m'est venu à l'esprit pendant la préparation de ma saison de chasse aux chamois était "pouponnière".

Bien avant l'ouverture de la chasse, je me baladais pour observer et recenser notre cheptel local de chamois (en fait, je le fais toute l'année). C'est avec plaisir que je constate que la "relève" est bien assurée. Les chèvres sont (presque) toutes accompagnées de leur cabri.

À part quelques rares exceptions, ils semblent tous en bonne forme. La nourriture abondante aura donné aux chèvres suitées la possibilité de produire assez de lait pour leur progéniture et pour former la couche de graisse nécessaire à passer l'hiver.

J'ai pu observer quelques rares éterles (chamois de l'an passé, donc de 1½ an). Les boucs, parfois solitaires, ne se poussaient pas au portillon. Ils semblaient ne pas aimer les "observateurs". Mais je ne me faisais pas trop de souci pour la saison de chasse qui s'annonçait pour bientôt, d'autant plus que le tir d'un seul chamois par chasseur était possible au tableau de chasse pour tout le secteur du Jura bernois.

Le jour de l'ouverture de la chasse aux chamois ayant sonné, c'est avec confiance que je m'y suis mis. C'était un samedi… je n'aime pas la chasse un samedi… il y a trop de perturbations liées à d'autres utilisateurs de nature... mais leur présence est légitime. Sans grande ambition pour ce jour-là, j'ai donc fais une visite à tous les troupeaux que je connaissais. Et le mot "pouponnière" m'est revenu à l'esprit. La composition des troupeaux ne me donnait pas beaucoup de possibilité de prélever un animal "tirable".

Je suis redescendu de "ma" montagne ce samedi-là pour remettre à plus tard une éventuelle rencontre plus adéquate. Il n'y a pas stress, il reste encore beaucoup de jours jusqu'à la fermeture.

Le lundi, j'étais à nouveau en route dès les premières lueurs matinales. Devant moi, un troupeau de vingt et un chamois. Je fais plusieurs fois le décompte. Dans cette "pouponnière" j'identifie dix chèvres et dix cabris. Un éterle se trouve dans l'équipe… celui-ci n'est pas trop aimé par la gent féminine: il se fait constamment remettre à l'ordre et est repoussé du groupe. Cet adolescent n'a semble-t-il rien à faire dans la classe d'école enfantine. L'animal serait chassable, mais je décide d'attendre encore un peu pour ne pas déjà mettre un point final à ma quête.

Les jours suivant sont quasiment identiques. Je me retrouve très souvent devant des classes de maternelles. L'identification des chèvres non-suitées est souvent hasardeuse

et même pas possible. Et quand une éventuelle "candidate" non suitée est identifiée, les cabrioles des bambins remettent l'échiquier sens dessus dessous et l'exercice d'observation/identification recommence.

Les jours se suivent et se ressemblent. Je laisse un peu filer le temps. J'aurai parcouru tous les recoins de ma montagne de prédilection pour dénicher la perle rare. Je dois me résigner à ce que cette perle rare ne sera pas pour moi. Je décide que la prochaine rencontre mettra fin à ce suspense.

Cette-fois je m'aventure en forêt pour passer sous les rochers. Je me pose discrètement aux abords d'un passage normalement bien fréquenté par nos gazelles locales. L'attente n'est pas longue. J'entends en contrebas des pierres rouler dans la pente. Voilà encore une fois "des intouchables" (une chèvre et son cabri) qui ont décidé de monter dans la pâture. Mais le duo est accompagné d'un autre chamois. Entre les arbres et la végétation, avec mes jumelles, j'identifie aisément l'animal: une chèvre de 2 ½ années. J'avais décidé que la prochaine rencontre serait la bonne et j'ai tenu mes promesses. Je suis bien posé pour lâcher un tir précis et j'attends encore un moment pour que l'animal se retrouve de profil. La jeune chèvre monte lentement le long de la coulée. Mon coup de feu brise le silence. L'animal tombe. La petite chèvre est passée sans souffrance de vie à trépas.

Merci à *St Hubert* de m'avoir fait patienter pour récolter cette belle petite chèvre.

Cette action de chasse a même trouvé une petite place dans le journal régional *Le Quotidien Jurassien* (28.09.2022) dans une série d'articles ayant pour titre "Sur les sentiers du chamois" du journaliste *Daniel Fleury*.

fort d'un chien de sang, il a été impossible de retrouver l'animal.

Il «pirsche» son chamois

Nous parlons de l'incident avec René Kaenzig, de Crémines. Ce chasseur vient d'abattre d'un tir propre une femelle de 2 ans pesant 14 kg. L'animal était à dix mètres, en forêt. Comme il ne tient pas en place, et qu'il connaît comme sa poche tous les sentiers du Raimeux, il préfère «pirscher». C'est une chasse d'approche, alors que la plupart de ses collègues chasseurs se posent à l'affût. Il savait qu'il y avait des chamois par là et il en a croisé un sous les rochers.

Un petit instant partagé

par René Kaenzig

Rencontre hautement sympathique... mais également hautement dangereuse pour les usagers de la route et pour notre faune locale (plusieurs chamois sur la route des Gorges de Moutier)

Sécurité pour les usagers de la route et les animaux sauvages

par James Gerber

Les candidats au permis de chasser s'investissent sans compter dans l'apprentissage des lois, de la biologie animale et végétale, de la balistique, etc… etc… Ils s'entraînent aussi au maniement des armes et au tir. Ils s'engagent également dans une multitude de travaux de protection de la nature (sauvetage de faons, plantations de haies, nettoyages de forêts, de cours d'eau et d'autres points d'eau, etc…). De surcroit, ils travaillent même pour la sécurité routière.

Les chasseurs en devenir ont posé quelques 300 réflecteurs le long de tronçons de routes cantonales sur le *Plateau de Diesse* où les collisions avec des animaux sauvages sont fréquents.

Les gardes-faune cantonaux ont définis les secteurs à risques où une installation de réflecteurs serait utile. L'*Office cantonal des Ponts et Chaussées* (OPC) a fourni le matériel nécessaire et le montage a été effectué par la relève des futurs chasseurs.

Bel exemple parmi bien d'autres où les chasseurs s'engagent activement et par des actions concrètes à la protection de la nature.

Collision avec un animal sauvage – Se comporter correctement

En cas de collision avec un animal sauvage, il faut en informer sans délai la police ou les gardes-faune. Toute personne contrevenant à ce devoir de déclaration est passible d'une amende (art. 92 al. 1 LCR). Le fait d'avoir une collision avec un animal n'est pas punissable. Par contre, ne pas l'annoncer immédiatement après un accident fera l'objet d'une dénonciation pénale.

1. Allumez vos quatres clignotants et sécurisez le lieu de l'accident avec le triangle de panne
2. Appelez la police au nr 117 ou l'organisation des gardes-faune, pour le canton de Berne au nr 0800 940 100
3. Ne pas s'approcher de l'animal si selui-ci est encore vivant (fuite possible); en cas de fuite de l'animal, mémorisez bien la direction prise par l'animal pour des recherches ultérieures
4. Attendre l'arrivée de la police ou d'un garde-faune